



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS »

DOSSIER : AP1_ n° 68

Intitulé du projet : Portefeuille d'Expériences et de Compétences

Porteur du projet : Université Toulouse 3 – Resp. Jean-Pierre Faudé

Evaluateur du projet : Céreq – Resp. Philippe Lemistre

Région(s) d'expérimentation : Aquitaine, Ile de France, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord pas de Calais, Poitou Charentes, Provence Alpes Côtes d'Azur, Rhône Alpes,

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : septembre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC désormais) est « un outil de valorisation des parcours de formation et des parcours professionnels pour l'étudiant ». C'est un outil numérique et une démarche, dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (une formation préalable et un accompagnement sont nécessaires) et acquises in fine (l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur). Les objectifs affichés par l'expérimentateur sont de trois ordres : réorientation positive, prévention du décrochage et insertion.

L'expérimentation porte sur 13 universités et le niveau Licence (L1, L2 et L3). La mise en œuvre est réalisée en deux vagues. La première concerne les Universités qui ont mis en place le dispositif lors de l'année universitaire 2009-2010 (CERGY PONTOISE, GRENOBLE 1, MONTPELLIER 1, PARIS 12, POITIERS, TOULOUSE 1, TOULOUSE 3), la 2ème vague se déploie lors de l'année universitaire 2010-2011 (BORDEAUX 1, BORDEAUX 2, LILLE 1, PAU, TOULON, VALENCIENNES). Pour des raisons d'organisation au sein de l'équipe d'évaluation, le PEC au sein de l'Université de Cergy Pontoise sera évalué en seconde vague.

L'évaluation est réalisée par le Céreq (Centre d'études et de Recherche sur les Qualifications) et plus précisément six de ses seize centres associés régionaux hébergés au sein d'équipes de recherche du CNRS et des Universités (Bordeaux, Grenoble, Lille, Paris, Rennes, Toulouse).

L'évaluation combine trois volets sur les trois groupes d'acteurs : l'université, les enseignants, les étudiants.

Le Volet n°1 est destiné à mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC adaptées à la variété des disciplines et formations universitaires (conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes - modalités opérationnelles - sensibilisation des personnels à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services). La méthode consiste en une collecte d'informations et des entretiens conduits dans les 13 sites universitaires auprès des principaux acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO et éventuellement services informatiques, partenaires extérieurs...). Une trentaine d'entretiens au total sont prévus. Le résultat attendu est une synthèse mettant en évidence des types de configurations institutionnelles et la variété des conditions et modalités de mise en œuvre à partir des éléments recueillis sur chaque site. Cette synthèse sera réalisée à partir de « monographies » de site, documents de travail internes aux évaluateurs.

Le Volet n°2 étudie la manière dont les formateurs-accompagnateurs s'approprient et diffusent le dispositif. Des entretiens semi-directifs menés en 2010 et 2011 avec les formateurs-accompagnateurs sur les sites partenaires sont et seront réalisés. Une quarantaine sont prévus. Ce volet apporte des éclairages sur le profil des accompagnateurs (statuts et disciplines pour les enseignants chercheurs ou professionnels de l'orientation et de l'insertion, notamment). Il vise à caractériser la nature, les modalités (notes, type de module...) et l'intensité de l'accompagnement (indicateurs de type nb. d'accompagnateurs/nb. d'étudiants, durée moyenne, etc.). Il répondra notamment à deux grandes questions : Comment ces missions sont-elles intégrées aux activités des enseignants chercheurs et/ou réparties avec les autres intervenants et conduisent-elles à une évolution des représentations et des pratiques professionnelles ?

Le volet n°3 concerne les étudiants et évalue l'impact du PEC sur la construction des parcours d'études et professionnels avec trois finalités : améliorer l'orientation en cours de cursus (afin notamment d'éviter le décrochage), améliorer l'insertion des sortants en cours de cursus (décrocheurs), améliorer l'insertion pour les sortants en fin de cursus L3. Ce volet se compose d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'étudiants ayant participé au dispositif PEC (volet 3b).

Le volet n°3a repose sur au moins 80 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants inscrits dans le dispositif (début des entretiens mars 2010). Il s'agit notamment d'apprécier les choix de réorientation ou de métier, l'impact de la formation et l'accompagnement au PEC sur les parcours étudiants, la satisfaction de ces derniers vis-à-vis de l'outil numérique.

Le volet n°3b repose sur une enquête par questionnaires en deux ou trois vagues réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants en mars 2011, mars 2012 et mars 2013, ceci pour construire des indicateurs d'impact et permettre des investigations statistiques selon trois axes : poursuite dans la même université, poursuite d'études en changeant d'établissement, insertion professionnelle. Les enquêtes seront effectuées en cotraitance entre le Céreq et les observatoires des Universités. Les données de l'enquête seront appariées avec les données administratives fournies par les observatoires (origine sociale, géographique, type de bac, etc.). Les indicateurs quantitatifs concernent notamment le nombre de décrocheurs, le nombre de réorientations, internes et externes à l'université, le nombre d'embauches, les durées de chômage, la qualification du dernier emploi obtenus, les salaires. Quant aux indicateurs qualitatifs ils concernent la perception du rôle de l'université d'origine dans l'orientation, la perception de la correspondance entre compétences acquises et compétences requises pour l'emploi, la satisfaction vis-à-vis du parcours de formation et de l'accès à l'emploi, la nature des inquiétudes vis-à-vis de l'avenir professionnel.

Les investigations reposent sur la constitution d'un groupe test (bénéficiaires du PEC) et d'un groupe témoin (non bénéficiaires). 6000 étudiants seront interrogés en deux ou trois vagues (2011-2012-2013) Les étudiants du groupe test de chaque vague sont proposés par l'expérimentateur en concertation avec l'évaluateur. Ainsi, la sélection n'est pas aléatoire (les groupes d'étudiants ou filières retenues le sont en fonction : de l'engagement des UFR, des accompagnateurs disponibles, etc.). En revanche, le groupe témoin est constitué par l'évaluateur en recherchant le maximum d'homogénéité entre les deux groupes (méthode retenue pour l'expérimentation RSA). Les critères d'appariement seront notamment le domaine et le niveau de formation, le nombre d'étudiants de l'université, ainsi que des éléments sur les bassins d'emploi propres à chaque université.

Les méthodes envisagées procèdent, d'une part, de la statistique descriptive et explicative (économétrie « toutes choses égales par ailleurs ») et, d'autre part, de comparaisons d'indicateurs entre groupes test et témoin.

Le calendrier prévisionnel pour les 3 volets (très résumé) est le suivant :

- décembre 2009 - fin réalisation des grilles d'entretien volets 1 à 3a;
- Vague 1 2010- Vague 2 2011 : Février volet 1 - Avril volets 2 et 3a : fin des entretiens ; Décembre volets 1 à 3a - rapports intermédiaires ; juin volet 3b – remise fichiers « étudiants accompagnés » (expérimentateur) « étudiants connectés » (administrateur PEC) ; octobre volet 3b : constitution groupe test et groupe témoin ; novembre volet 3b : finalisation du questionnaire ;
- Vague 1 et 2 2011- 2012 volet 3b : mars - enquêtes ; décembre - rapport intermédiaire
- Une troisième vague d'évaluation quantitative est envisagée en 2013, d'une part pour accompagner une demande de prolongation de l'expérimentateur (en cours d'examen) et d'autre part, pour tester l'impact d'une nouvelle version de l'outil numérique.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Le nombre d'entretiens réalisés concerne 23 personnes pour le volet 1 « institutionnel » (porteur du projet dans chaque université, élus, personnels des services concernés). Il s'avère que les configurations institutionnelles ont un effet direct sur les modalités de mise en œuvre du PEC. Ainsi, suite à la loi sur l'autonomie des universités de 2007, la mise en place des BAIP (bureaux d'aide à l'insertion professionnelle) a, dans certains cas, entraîné la fusion totale ou partielle des services (SCUIO, Observatoire, Bureau des stages) et dans d'autres ajouté une nouvelle structure. Se superposent à cela, les dispositifs associés au Plan Pluriannuel de Réussite en Licence (PPRL) ou au Projet Personnel Professionnel de l'Étudiant (PPPE). Le dispositif PEC est donc, selon l'Université concernée, partie intégrante des PPRL et/ou PPPE, pris en charge par un service commun ou un seul service déconcentré, voire un sous service. Il est aussi inscrit de manière plus ou moins importante dans le prochain quadriennal des Universités. A partir de cette diversité, un premier rapport de synthèse a été rédigé dressant une première typologie en 4 catégories des configurations institutionnelles. Ces monographies s'enrichiront de celles de la seconde vague pour lesquelles les entretiens ont débuté et se termineront en mars. Les investigations ont notamment mis en évidence le rôle déterminant du réseau PEC (doté d'un conseil d'orientation, d'un conseil scientifique et de divers groupe de travail) comme soutien au portage institutionnel des Universités de la démarche PEC.

Pour le volet 2 formateurs – accompagnateurs, 24 entretiens ont été menés auprès d'enseignants conformément au projet initial où les accompagnateurs étaient censés être essentiellement des enseignants chercheurs. Or, à la diversité des configurations institutionnelles s'ajoute la diversité des statuts des formateurs-accompagnateurs, les deux éléments étant parfois liés. Cette diversité est aussi intra universitaire puisque selon les domaines de spécialités (UFR) les intervenants peuvent être de statuts distincts. On trouve parmi les intervenants des enseignants chercheurs, des PRAGS, auxquels s'ajoutent des vacataires, des doctorants et aussi des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle (personnel SCUIO, intervenant extérieur). Le temps consacré à la formation des étudiants au PEC varie entre trois et dix heures, dans le cas de TD PEC distincts. La formation au PEC est, en effet, parfois intégrée à des modules de type PPRL ou/et PPPE (cf. supra) sans possibilité d'isoler précisément le temps consacré au PEC.

Les principaux constats qui guideront les modalités de poursuite de l'évaluation sont les suivants : les accompagnateurs ont été recrutés sur la base du volontariat et donc sont pour la plupart des personnes déjà impliquées sur des dispositifs d'aide à l'orientation et l'insertion professionnelle ou sensibilisées à ces questions. Il s'agit donc d'accompagnateurs motivés et qui adhèrent au projet. Ils soulignent cependant la difficulté à convaincre leurs collègues et la faible valorisation de ce type d'activité au sein de l'Université. Pour un enseignant, devenir accompagnateur enrichit sans modifier profondément le métier de base, qui reste la transmission des savoirs. Cependant être accompagnateur déplace les enseignants sur des terrains parfois nouveaux, voire déstabilisants. La posture d'accompagnateur n'est pas celle de l'enseignant : elle mobilise des compétences complémentaires et nouvelles, à conforter ou à construire. Les quelques interventions en binôme mises en place, entre enseignants et personnels des SCUIO, peuvent apporter des solutions à ces problèmes. La pertinence de cette formule méritera d'être évaluée de manière plus approfondie dans la prochaine vague d'enquête : est-elle de nature à améliorer l'accompagnement, via la complémentarité des compétences ?

Enfin et surtout, au-delà des heures de formation, l'accompagnement des étudiants pour l'usage du PEC s'avère quasi inexistant pour cette première vague. Des modalités sont à trouver pour l'après formation, car la généralisation se fera avec les enseignants chercheurs majoritairement et, pour beaucoup, ils ne voient que le volet formation et pour ceux qui veulent bien envisager le suivi, c'est dans le cadre d'heures supplémentaires ou à imputer à leur service. Une articulation aux services de l'université (BAIP et ou SCUIO, par exemple) pour assurer la continuité de l'accompagnement serait donc à trouver. Ce constat, « côté accompagnateurs » reste à confirmer « côté étudiants ». Dans ce domaine, le questionnaire de la première enquête quantitative de mars a été enrichi de question sur l'accompagnement au PEC pour le seul groupe test, évidemment.

Concernant le volet 3a, soit les enquêtes par entretien auprès des étudiants, les 36 étudiants rencontrés l'ont été dans des circonstances particulières puisque la plupart des entretiens se sont déroulés pendant les périodes d'examen. En effet, le versement des fonds a été effectué en cours d'année de telle sorte que les formations ont été mises en place dans la plupart des Universités au second semestre. On ne peut donc pas produire de conclusions générales à ce stade compte tenu du profil vraisemblablement particulier des étudiants qui ont accepté l'interview dans ces circonstances. En revanche, ces entretiens ont été extrêmement riches notamment pour nourrir la réflexion relative au questionnaire de l'enquête quantitative qui sera menée en 2011.

En gardant à l'esprit les spécificités de la population étudiée on peut noter quelques résultats : L'un des aspects les plus intéressants de la formation PEC, selon les étudiants, est la rupture avec les enseignements traditionnels, notamment dans le cadre des séances de travail sur le récit d'une expérience vécue lors des échanges en petits groupes. C'est un moment de partage, rare à l'université, où l'on parle de soi et où on entend parler des autres. On rompt ainsi avec les rapports anonymes qu'entretiennent les étudiants entre eux et avec les enseignants. Concernant l'outil, globalement, les étudiants ne sont pas très loquaces sur l'outil en tant que tel, tant, sans doute, sont-ils habitués à naviguer sur internet. Il leur semble aller de soi que cette démarche PEC s'appuie sur un logiciel. Leurs appréciations sur le site et son utilisation sont très divergentes. Les problèmes d'accès relevés ne dépendent pas de l'outil en tant que tel, mais des conditions techniques locales. Par ailleurs, la démarche de travail sur soi, de réflexion sur son parcours passé et à venir semble fastidieuse pour certains étudiants. Pour la poursuite des interrogations, des étudiants des universités de la vague 2 seront interrogés, des ré interrogations sont aussi envisagées : au même niveau, même filière que l'an dernier pour mettre en évidence de possibles évolutions; certains étudiants seront aussi réinterrogés après deux ans de PEC.

Pour le volet quantitatif, les enquêtes sont effectuées conformément au projet initial en cotraitance avec les observatoires des 13 Universités. Le protocole d'enquête est arrêté pour l'enquête du mois de mars 2011 qui débutera le 1er mars pour se terminer le 8 avril et concerne 11 observatoires des Universités pour l'enquête de mars 2011. Le questionnaire de 10 minute maxi (temps interrogation téléphonique variable selon les modules concernant l'étudiant) comprend des variables permettant de constituer des indicateurs subjectifs (satisfaction notamment) et objectifs (insertion, ré orientation et/ou décrochage) et aussi diverses variables relatives au contexte, aux services, aux parcours d'études et professionnel pour des investigations « toutes choses égales par ailleurs ». Pour le seul groupe test, des questions sur le PEC ont été ajoutées, en lien avec les résultats des enquêtes qualitatives qui ont guidée la construction de l'ensemble du questionnaire. Au final pour 2011 (vague 1), la base d'enquête est de 3808 étudiants de L répartis entre groupe test et témoin. Avec un taux de réponse compris entre 60 et 70 %, les groupes test et témoin seront d'environ 1200 individus, soit 2400 étudiants au total pour 2011 (objectif 6000 pour les 2 vagues).

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 68, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 27 janvier 2011

Signature :

Le Directeur du Céreq



Frédéric WACHEUX